

CHRONIQUE 27 - AVRIL 2016

ACTUALITÉS JURIDIQUES MARQUANTES DU MOIS DE MARS 2016

Mars, le mois de la prévention de la fraude

Des milliers de Canadiens sont victimes de fraudes chaque année. La fraude consiste en une action qui est destinée à tromper une autre personne. Elle peut prendre diverses formes telles que la falsification, la dissimulation, l'hameçonnage, etc. Afin de se protéger, la prévention de la fraude est le meilleur moyen. En effet, la connaissance facilite la reconnaissance d'une situation frauduleuse.

Il est intéressant de noter que le *Bureau de la concurrence*, en partenariat avec le *Forum sur la prévention de la fraude*, travaillent de concert afin de mettre à la disposition des Canadiens les renseignements nécessaires pour la prévention de la fraude. Les consommateurs doivent être vigilants et signaler rapidement les cas de fraude qu'ils constatent.

Le *Bureau de la concurrence* ainsi que l'*Autorité des marchés financiers* ont énuméré une liste des «arnaques» les plus courantes. Vous pouvez les consulter en cliquant sur les liens suivants :

http://www.bureaudelaconcurrence.gc.ca/eic/site/cb-bc.nsf/fra/h_00122.html

<https://www.lautorite.qc.ca/files/pdf/publications/conso/prevention-fraude/soyez-a-votre-affaire.pdf>

Les effets du mariage religieux et civil

Au Québec, le mariage, qu'il soit religieux ou civil, produit les mêmes effets juridiques importants. On ne peut distinguer les mariages purement moraux de ceux ayant des conséquences juridiques. C'est ce que rappelait le *Barreau du Québec* dans son communiqué du 4 mars dernier.

Actuellement, le droit familial fait l'objet d'une réflexion par le ministère de la Justice du Québec afin d'évaluer si une adaptation de la loi est nécessaire pour bien refléter les nouvelles réalités sociales. Toutefois, le droit actuel est clair : le mariage produit des effets qui se retrouvent dans le *Code civil du Québec*.

Toutes les conséquences juridiques étant encore méconnues du grand public, il importe d'en prendre connaissance avant d'envisager de célébrer votre mariage. Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec nous au *Centre de justice de proximité du Saguenay-Lac-Saint-Jean*!

Me Marie-Claude Fortin
agente à l'information juridique.



CENTRE DE JUSTICE
DE PROXIMITÉ
Saguenay —
Lac-Saint-Jean